



Le mensuel vitaminé de vos élus CFDT

Les ordres de mission

La CFDT constate, une fois de plus, comme depuis 15 ans sur ce sujet, que la direction ne respecte pas la convention collective et les accords de branche sur l'Ordre de Mission.

La direction a en effet l'obligation d'établir un ordre de mission AVANT TOUT déplacement et celui-ci doit être complété correctement sinon il est nul et non avenue.

Rappels importants :

- l'ordre de mission mentionne notamment les règles applicables en matière d'amplitude horaire, d'organisation spécifique des congés, de santé et de sécurité adaptés ;
- l'ordre de mission mentionne ainsi nécessairement l'exclusivité du lien de subordination entre l'employeur et le (la) salarié(e) travaillant pour le client ;
- l'employeur s'assurera d'un plan de prévention, établi conformément à l'article 6.2 du présent accord, pour toutes les missions de plus de 400 heures ;
- l'employeur matérialise clairement le lien entre le (la) salarié(e) et le client par des réunions internes régulières, auxquelles doit participer le management, etc ...

La direction déclare qu'elle va s'améliorer, tout en ne suivant pas le nombre d'ordres de mission non établis ou incomplets.

L'entreprise est-elle aussi « coulante » avec un salarié qui ne respecte pas ses obligations légales ?

L'ensemble de l'équipe CFDT des sociétés #SopraSteria #SopraBanking #SopraHR #SopraI2S #Axway #Galitt vous présente ses meilleurs vœux de belle et heureuse année 2020 !



Enfin ... retours sur l'enquête GREAT PLACE TO WORK

Après 7 longs mois d'attente, la direction présente aux élus du CSE les résultats de l'enquête : une grande désillusion ! En effet, la CFDT constate que :

- l'entreprise a transmis -a minima- des données personnelles des salariés à la société Great Place To Work France : Niveau, Age, Ancienneté, Sexe et on ne sait quoi encore, sans à aucun moment en informer les salariés ;

- la direction a choisi une enquête utilisant une méthodologie pour le moins hasardeuse, trompant les salariés en leur faisant croire qu'on prendrait en compte leur perception basé sur 5 niveaux. En réalité, seuls 2 niveaux -les plus positifs- sont pris en compte ;

- la direction ne communique aucun chiffre, aucune donnée d'analyse des 58 questions auxquelles les salariés ont répondu, ni comment l'interprétation est faite ;

- malgré tous ces biais, le constat n'est de toute manière pas folichon. Les faiblesses de l'entreprise sont, sans surprise :

1. **Crédibilité du Management,**
2. **Équité et reconnaissance,**
3. **Proximité & Communication,**

sujets sans cesse remontés par la CFDT à la direction ces dernières années. Merci à tous les salariés qui ont participé à cette enquête, dont les résultats vont pouvoir être ignorés ! Des actions d'amélioration sont prévues en 2020 mais l'équité et la reconnaissance ne font pas partie des priorités !

N'hésitez pas à vous abonner à notre ESSENTIEL pour recevoir les communications CFDT en envoyant un mail vide à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr

N'hésitez pas **ABONNEZ-VOUS À NOTRE L'ESSENTIEL** pour recevoir les communications CFDT en envoyant un mail vide à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr
Pour plus d'informations : <http://cfdtsoprasteria.blogspot.fr/>
Pour nous contacter : EssentielSopra-propretaire@yahoogroupes.fr

▶ **NOUVEAU**
Suivez-vous sur
[LinkedIn](#)

Vous êtes déjà 882 à nous suivre !

c'est bon pour votre santé !